



nature isère
espace de découverte et de partage

GÉRER L'ÉCLAIRAGE NOCTURNE



05/10/2016 - **FNE ISÈRE**

EN RÉSUMÉ

Voici quelques astuces pour diminuer l'impact de l'éclairage nocturne sur l'environnement, la qualité de vie et la consommation énergétique.

POURQUOI METTRE EN PLACE CETTE PRATIQUE ?

Éclairer mieux pour :

- économiser l'énergie
- préserver la biodiversité
- garantir une meilleure qualité de vie (confort des habitants)
- garantir l'accès au patrimoine naturel qu'est le ciel

QUELLES ÉTAPES ET QUELS MOYENS ?

Pour plus de confort pour nous-mêmes et pour les animaux qui nous entourent, plusieurs aménagements peuvent être choisis :

-remplacer l'éclairage continu par un système de détection de mouvement ou par des bandes réfléchissantes.

-moduler de l'éclairage public : extinction ou baisse de l'intensité de l'éclairage à certaines heures de la nuit.

-baisser la puissance des lampadaires (économie énergétiques et financières).

-éclairer vers le bas plutôt que vers le haut pour éviter de disperser la lumière vers le ciel et les habitations (utilisation de lampadaires avec capots par exemple).

-éviter au maximum d'éclairer les sites naturels, lieu de vie et de repos d'une biodiversité particulière.

POINTS DE VIGILANCE :

Ces aménagements sont destinés à des collectivités.

Toutes les idées pour vous accompagner dans la mise en place d'éclairage extérieur se trouvent dans le « Cahier technique de recommandations pour l'éclairage extérieur » qui décline la « Charte pour un éclairage raisonné de Grenoble-Alpes Métropole ». **[Pour télécharger ce cahier technique, cliquer ici](http://fr.calameo.com/read/000489355cea5c32f8fb8)** (<http://fr.calameo.com/read/000489355cea5c32f8fb8>) [1]

PLUS D'INFORMATIONS :

Pour vous aider également, un modèle de cahier des charges pour réaliser votre « Diagnostic éclairage public » réalisé par l'ADEME (Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie), à télécharger ici.

(<http://www.centre.ademe.fr/sites/default/files/files/Notre%20offre/Collectivit%C3%A9s/cdc-diagnostic-eclairage-public.pdf>) [2]

Vous pourrez alors obtenir le label « Villes et Villages Étoilés » qui récompense les communes vertueuses en matière de pollution lumineuse !

LIENS

- **Plus d'informations : le livret « Trop d'éclairage nuit » pour comprendre c'est qu'est la pollution lumineuse** (http://lemondedelanuit.sciencesenbigorre.fr/wp-content/uploads/BIO-C-1-R_-Trop-d%C3%A9clairage-nuit.pdf) [3]
- **Pour plus d'information sur le label « Villes et Villages Étoilés », cliquer ici** (<http://www.villes-et-villages-etoiles.fr>) [4]